



ANNEXE A LA NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2022

L'ensemble des tableaux d'équilibre des différents budgets et figurant en annexe à la présente note sont également accessibles sur intranet en version A3.

FINANCES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGETS ANNEXES AVEC AUTONOMIE FINANCIÈRE

Projet de BP 2023 : Budget annexe Ordures ménagères (TEOM) – M14 géré TTC

Pour rappel, l'ensemble des dépenses et recettes du service déchets ménagers sont depuis le 1^{er} janvier 2019 retracées au sein d'un budget unique : le budget annexe Ordures ménagères (TEOM).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le financement de cette compétence est harmonisé à la taxe sur l'ensemble des 87 communes et le taux harmonisé de TEOM avait été fixé à 8,90% pour le taux plein et à 7,57% pour le taux réduit.

Afin de garantir le financement de la compétence sur toute la durée du mandat, le conseil communautaire du 14 décembre 2021 a approuvé la fixation des taux de TEOM pour l'année 2022 comme suit:

Taux plein	11,65%
Taux réduit	9,90%

Le budget 2023 reflète ces taux ainsi qu'une évolution des bases de +2%.

Les prévisions inscrites en section de fonctionnement permettent de dégager une capacité d'autofinancement brute de 1 452 825 €.

Les prévisions des dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 16 846 675 € et sont en hausse de 1 347 275 €.

Ces prévisions tiennent compte des évolutions des dépenses liées aux marchés de prestations de service + 837 398 € : révisions de prix de l'ensemble des marchés pour 658 000 € et l'augmentation de 179 000 € de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Par ailleurs, les dépenses de personnel évoluent de + 302 718 € par rapport à 2022, en raison notamment de l'inscription de deux postes et demi (postes terrain et chargé de mission conteneurisation) pour 140 000 €, de l'incidence de la hausse du point d'indice, des différentes hausses du SMIC et du décret catégorie B (+105 000 €) ainsi que de la hausse du coût de l'assurance statutaire (+18 000 €).

Les prévisions de la section investissement s'élèvent à 5 338 000 € et tiennent compte notamment :

- Des travaux prévus sur les déchèteries pour 1 261 000 € dont bas de quai pour l'ensemble des sites (350 000 €), renouvellement véhicule DMO au gaz (300 000 €) et chargeur de la déchèterie de Savigneux (200 000 €)
- du projet de déchèterie du Nétrablais (1 550 000 €)
- de 1 528 300 € de prévisions pour l'opération relative à la prévention et au tri

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2023 du budget annexe Ordures ménagères (TEOM) s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 18 303 000 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 5 338 000 € en section d'investissement.**
- **soit un total de prévisions de 23 641 000 €.**

Dans l'attente de la reprise des résultats 2022, un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **3 511 675 €**.

⇒ **Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 7)**

Projet de BP 2023 : Budget annexe Assainissement – M49 géré HT (sauf SPANC géré TTC)

Ce budget annexe regroupe deux services distincts :

- **le service d'assainissement collectif** (assujetti à la TVA hormis pour les dépenses ou recettes relatives aux communes qui avaient mis en place une DSP) financé principalement par la redevance d'assainissement collectif et la participation assainissement collectif (PAC)
- **le service d'assainissement non collectif** (géré en TTC) financé par les contrôles des installations d'assainissement autonomes.

Une comptabilité analytique permet de retracer dans le détail les opérations relevant de chacun de ces services et de vérifier que les recettes couvrent bien les dépenses de chaque service.

Le BP 2023 du service d'assainissement non collectif montre un déficit en fonctionnement (-33 000 €) principalement dû à la hausse des charges de structure et de celles de personnel face à une stagnation des recettes.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en évolution de +959 380 € par rapport au BP 2022 et s'expliquent notamment par :

- la hausse des prévisions du chapitre 011 de +596 480 € dont une hausse des coût de l'électricité de +922 000 € partiellement compensée par baisse des prestations de service (-270 000 € notamment sur Sitepur, St Marcellin en Forez et reprise en régie de Usson en Forez et St Bonnet le Château)
- une évolution des charges de personnel de +105 516 € intégrant l'incidence du point d'indice, des hausses de SMIC, décret des catégories B et assurance statutaire (+146 000 €) ainsi qu'un poste rejets industriels et 3 postes facturation liés au dimensionnement de l'eau potable et au transfert d'agents Aqualter suite à la fin de la DSP de St Just St Rambert) compensés par le transfert au budget principal des agents de la cellule projet et refacturés à 70% au budget annexe eau potable
- la baisse des versements de subventions liées aux réhabilitation des installations d'assainissement non collectif (- 250 000 € en dépenses et en recettes) et inscription des versements de la surtaxe du Syndicat mixte des 3 Ponts (+560 000 €) en dépenses et en recettes)
- la hausse des charges de structure au budget principal (+131 500 €)

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2023 du budget annexe assainissement s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 14 266 700 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 17 417 033 € en section d'investissement**
- **soit un total de prévisions de 31 683 733 €**

Il est précisé qu'un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **8 998 333 €**. Cet emprunt sera ajusté en 2023 après la reprise du résultat de clôture de 2022.

Concernant les principaux projets inscrits en dépenses d'équipement sur ce budget, il s'agit de projets en matière d'assainissement collectif à savoir :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------|
| - AP/CP travaux 2018-2021 | 2 500 000 € (22%) |
| - programme annuel travaux réseaux | 4 270 000 € (37%) |
| - programme annuel travaux stations | 2 665 000 € (23%) |

L'autofinancement brut dégagé sur ce budget sur les seules prévisions budgétaires de l'année 2023 s'élève à 2 406 500 €.

⇒ **Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 8)**

Projet de BP 2023 : Budget annexe Eau potable – M49 géré HT

Dans le cadre du transfert de la compétence eau potable, Loire Forez a mis en place un budget annexe eau potable au 1^{er} janvier 2020.

Ce budget est assujéti à la TVA pour toutes les lignes budgétaires relatives à la gestion en régie directe (les lignes relatives à la gestion déléguée sont prévues en TTC).

Il est rappelé que le financement de ce budget repose essentiellement sur les recettes de gestion du service.

Après 2 ans (2020 et 2021) de maintien des tarifs de la redevance eau potable (part fixe et part variable), un tarif cible (part fixe 80 € et part variable 2.20 décomposée en 2.15 € et application de la taxe pollution de 0.05 €) ainsi que le tarif des branchements eau ont été approuvés par le conseil communautaire du 13 décembre 2021.

Les prévisions des dépenses réelles de fonctionnement évoluent de + 1 707 000 € par rapport au BP 2022 et cette évolution s'explique notamment par :

- L'ajustement des prévisions du chapitre 011 de + 1 063 000 dont +174 000 € d'achats d'eau, +554 470 € de nouveaux contrats de prestations de service (Val de Curraize, Vidrezonne, nettoyage des réservoirs...), +216 000 € de hausse du coût de l'électricité, +190 000 € de produits de traitement ainsi qu'une hausse des charges de structure (+162 500 €)
- l'ajustement des charges de personnel (+ 769 000 €) dont les remboursements au budget annexe assainissement d'une quote-part des services facturation et urbanisme ainsi que des mises à disposition des communes et syndicats (+411 650 €), de l'incidence du point d'indice, des hausses de SMIC et décret catégorie B (+103 000 €) ainsi que du dimensionnement du service (+162 000 €)
- l'ajustement des charges exceptionnelles (-120 000 €)

Enfin, il est à noter que l'augmentation des recettes de fonctionnement (+ 1 723 000 €) permet de financer les dépenses de fonctionnement et de dégager un autofinancement faible de 193 000 €.

Concernant les principaux projets inscrits en dépenses d'équipement (8 104 000 €) sur ce budget, il s'agit notamment de :

- travaux de remplacement de réseaux pour 4 000 000 € (soit 20 km équivalant à 0.87% du réseau)
- travaux sur les stations 1 600 000 € dont 1 500 000 € correspondant à la station du Pleuvev (avec ouverture d'un programme d'AP/CP sur ce projet d'un montant total de 5 200 000 €)
- maintien du réseau en condition opérationnelle 610 000 €
- nouveaux branchements 450 000 €

Dans l'attente de la reprise des résultats et reports antérieurs, le projet de BP 2023 du budget annexe eau potable s'équilibre de la manière suivante :

- **à hauteur de 15 223 000 € en section de fonctionnement**
- **à hauteur de 11 804 000 € en section d'investissement.**
- **soit un total de prévisions de 27 027 000 €.**

Un emprunt d'équilibre est inscrit pour un montant de **8 046 000 €** dans l'attente de la reprise des résultats de l'année 2022.

- ***Voir tableau d'équilibre en annexe à la présente note (page 9)***

ANNEXES NOTE BP 2023

BUDGET ANNEXE TEOM

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Equilibre Budgétaire 2023 du budget annexe Ordures ménagères (TEOM) - en M14
Présentation pour le CC du 13/12/2022

SANS REPORTS ET REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS

F O N C T I O N N E M E N T	DEPENSES				
	BP 2022	Propositions BP 2023	Ecart (€)	Ecart (%)	
	Mouvements réels				
	13 210 000	14 140 438	930 438	7%	
	11 216 970	12 054 368	837 398	7%	
	865 000	865 000	0	0%	
	2 164 000	2 466 718	302 718	14%	
	2 156 500	0	-2 156 500	-100%	
	7 500	19 900	12 400	165%	
	90 000	129 419	39 419	44%	
	400	100	-300	-75%	
	35 000	110 000	75 000	214%	
	0	0	0		
	0	0	0		
	15 499 400	16 846 675	1 347 275	9%	
	Ecrites d'ordre				
	392 700	330 000	-62 700	-16%	
	392 700	330 000	-62 700	-16%	
	1 178 100	1 126 325	-51 775	-4%	
	17 070 200	18 303 000	1 232 800	7%	

	RECETTES				
	BP 2022	Propositions BP 2023	Ecart (€)	Ecart (%)	
	Mouvements réels				
	1 853 500	2 207 000	353 500	19%	
	1 000 000	1 000 000	0	0%	
	793 500	1 085 000	291 500	37%	
	60 000	62 000	2 000	3%	
		60 000	60 000	#DIV/0!	
	13 624 000	14 500 000	876 000	6%	
	0	10 000	10 000	#DIV/0!	
	40 000	9 720	-30 280	-76%	
	1 547 700	1 569 500	21 800	1%	
	120 000	190 000	70 000	58%	
	0	3 280	3 280	#DIV/0!	
	17 065 200	18 299 500	1 234 300	7%	
	1 565 800	1 452 825	-112 975	-7%	
	Ecrites d'ordre				
	5 000	3 500	-1 500	-30%	
	5 000	3 500	-1 500	-30%	
	17 070 200	18 303 000	1 232 800	7%	

I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES				
	BP2022	Propositions BP 2023	Ecart (€)	Ecart (%)	
	Mouvements réels				
	2 142 300	5 323 400	3 181 100	148%	
	53 300	360 100	306 800	576%	
	367 000	1 528 300	1 161 300	316%	
	1 242 000	1 261 000	19 000	2%	
	160 000	1 550 000	1 390 000	869%	
	0	275 000	275 000		
	320 000	349 000	29 000	9%	
	6 200	3 200	-3 000	-48%	
	0	7 900	7 900	#DIV/0!	
	2 148 500	5 334 500	3 186 000	148%	
	Ecrites d'ordre				
	5 000	3 500	-1 500	-30%	
	5 000	3 500	-1 500	-30%	
	2 153 500	5 338 000	3 184 500	148%	

	RECETTES				
	BP 2022	Propositions BP 2023	Ecart (€)	Ecart (%)	
	1 178 100	1 126 325	-51 775	-4%	
	Mouvements réels				
	133 400	0	-133 400	-100%	
	0	0	0		
	83 400	0	-83 400	-100%	
	50 000	0	-50 000	-100%	
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	109 000	370 000	261 000	239%	
	340 300	3 511 675	3 171 375	932%	
	1 760 800	5 008 000	3 247 200	184%	
	Ecrites d'ordre				
	392 700	330 000	-62 700	-16%	
	392 700	330 000	-62 700	-16%	
	2 153 500	5 338 000	3 184 500	148%	

Equilibre Budgétaire 2023 - Assainissement
Budget voté HT (sauf pour les lignes des DSP assainissement collectif
et pour les prévisions du service d'assainissement non collectif)

Présentation pour le CC du 13/12/2022

EXERCICE 2023 sans REPORT ET REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS

F O N C T I O N N E M E N T	DEPENSES				RECETTES				
	BP 2022	Consolidation BP 2023	Ecart (€)	Ecart (%)	BP 2022	Consolidation BP 2023	Ecart (€)	Ecart (%)	
011 - charges à caractère général	4 065 520	4 662 000	596 480	15%	70 - Ventes et prestations de services	10 576 000	11 939 600	1 363 600	13%
* dont remboursement des frais de structure	833 000	964 500	131 500	16%	* dont PRE puis PAC	1 500 000	1 500 000	0	0%
* dont remboursement des frais divers	24 900	32 200	7 300	29%	* dont Redevance assainissement	7 996 000	9 071 000	1 075 000	13%
012 - Charges de personnel *	2 281 000	2 386 516	105 516	5%	* dont contribution eaux pluviales	0	0	0	0%
* dont rembt salaires payés sur le budget général	0	0	0	0%	* dont redevance modernisation des réseaux	450 000	450 000	0	0%
* dont mise à disposition du personnel des communes (continuité de service, facturation)	209 000	211 000	2 000	1%	* dont remboursement par BA Eau (frais de perso 1FAC et 8EAU)	284 650	485 300	200 650	70%
014 - Atténuation de produits	450 000	450 000	0	0%	* dont remboursement par BA Eau (frais divers 1FAC)	28 350	56 000	27 650	98%
65 - Autres charges de gestion courante	558 800	829 691	270 891	48%	* dont remboursement des frais de facturation par AELB	7 000	7 000	0	0%
66 - Intérêts des emprunts	880 000	907 000	27 000	3%	* autres rétrocession (dont rétrocession des LU par BG)	20 000	25 500	5 500	28%
67 - Charges exceptionnelles	245 500	197 500	-48 000	-20%	013 - Remboursement sur rémunérations	25 000	17 800	-7 200	-29%
* comprenant la reprise des déficits des communes						0	0	0	0%
68 - Dotations aux provisions	200 000	200 000	0	0%	74 - Dotations, subventions et participations	65 000	93 000	28 000	43%
Dépenses imprévues	20 000	27 493	7 493	37%	75 - Autres produits de gestion courante	250 000	16 300	-233 700	-93%
#DIV/0!					77 - Produits exceptionnels	0	0	0	0%
#DIV/0!					* comprenant la reprise des excédents des communes				
sous-total mouvements réels	8 700 820	9 660 200	959 380	11%	78 - Reprise sur provisions	0	0	0	0%
Dotat* aux amort. & écritures de cess* de l'actif	3 786 000	4 170 000	384 000	10%	002 - Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0%
sous-total mouvements d'ordre	3 786 000	4 170 000	384 000	10%	sous-total mouvements réels	10 916 000	12 066 700	1 150 700	11%
Prélèvement section à section	270 180	436 500	166 320	62%	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF)	2 215 180	2 406 500	191 320	9%
Equilibre de la section de fonctionnement	12 757 000	14 266 700	1 509 700	12%	Amortissement des subventions transférables	1 841 000	2 200 000	359 000	20%
					sous-total mouvements d'ordre	1 841 000	2 200 000	359 000	20%
					Equilibre de la section de fonctionnement	12 757 000	14 266 700	1 509 700	12%

I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES				RECETTES				
	BP 2022	Consolidation BP 2023	Ecart (€)	Ecart (%)	BP 2022	Consolidation BP 2023	Ecart (€)	Ecart (%)	
001 - Déficit reporté en investissement					Prélèvement section à section	270 180	436 500	166 320	62%
Dépenses d'équipement	15 505 300	11 587 033	-3 918 267	-25%	Subventions et autres rec. d'équipement	1 785 000	3 512 200	1 727 200	97%
Opérations non individualisées	10 805 300	9 087 033	-1 718 267	-16%	dont subventions- 25% des dépenses	1 785 000	3 512 200	1 727 200	97%
Opérations individualisées votées AP/CP	4 700 000	2 500 000	-2 200 000	-47%	Créances / transferts droits à déduction TVA				
16 - Remboursement capital des emprunts	2 900 000	3 330 000	430 000	15%	Avances AELB				
Dépenses imprévues	0	0	0	0%	16 - Emprunt pour équilibre avant affectation résultat	14 405 120	8 998 333	-5 406 787	-38%
sous-total mouvements réels	18 405 300	14 917 033	-3 488 267	-19%	sous-total mouvements réels	16 460 300	12 947 033	-3 513 267	-21%
Amortissement des subventions	1 841 000	2 200 000	359 000	20%	Dotations aux amort. & écritures de cession de l'actif	3 786 000	4 170 000	384 000	10%
041-0AF - Rembt avances forfaitaires s/marchés	300 000	300 000	0	0%	041-0AF - Rembt avances forfaitaires sur marchés	300 000	300 000	0	0%
Intégration des études dans comptes de travaux en cours	2 141 000	2 500 000	359 000	17%	Intégration des études dans compte de travaux en cours	4 086 000	4 470 000	384 000	9%
sous-total mouvements d'ordre	2 141 000	2 500 000	359 000	17%	sous-total mouvements d'ordre	4 086 000	4 470 000	384 000	9%
Equilibre de la section d'investissement	20 546 300	17 417 033	-3 129 267	-15%	Equilibre de la section d'investissement	20 546 300	17 417 033	-3 129 267	-15%

Equilibre budgétaire 2023 - Budget annexe Eau potable
Budget géré en M49 et voté HT

Présentation pour le CC du 13/12/2022

SANS REPORT ET REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS

F O N C T I O N N E M E N T	DEPENSES				RECETTES					
	BP 2022	Proposition BP 2023	Evolution 2022/2023	Evolution 2022/2023 %	BP 2022	Proposition BP 2023	Evolution 2022/2023	Evolution 2022/2023 %		
	Mouvements réels				Mouvements réels					
	011 - charges à caractère général	6 431 000	7 494 000	1 063 000	16,53%	70118 - Ventes d'eau services extérieurs	867 000	867 000	0	0%
	* dont remboursement des frais de structure	500 000	662 500	162 500		7011 - ventes d'eau aux abonnés	8 700 000	11 184 000	2 484 000	29%
	* dont remboursement des frais au BG hors charges de structure	0	20 500	20 500						
	* dont remboursement des frais au BA assainissement	28 350	56 000	27 650		7064 Location compteurs	5 000	0	-5 000	-100%
	012 - Charges de personnel	2 245 000	3 014 000	769 000	34,25%	7068 - prestations annexes	125 000	125 000	0	0%
	* dont remboursement salaires service facturation (70%)	204650	375300	170 650		701241 - redevances agence de l'eau	1 000 000	1 000 000	0	0%
	* dont remboursement salaires cellule urbanisme (4 agents) 70%	0	110000	110 000		* pour pollution	1 000 000	1 000 000	0	0%
	* dont remboursement salaires cellule projet	80 000	0	-80 000		* pour prélèvement			0	
	* dont mise à disposition personnel des communes	80 000	291 000	211 000		704 - Branchements Eau	1 770 000	1 450 000	-320 000	-18%
	014 - Atténuation de produits	1 000 000	1 000 000	0	0,00%	7087 - Rembt frais (dont facturation par AELB)	0	6 500	6 500	
	(reversement redevance pollution)					74 - Dotations, subventions et participations	30 000	50 000	20 000	67%
	65 - Autres charges de gestion courante	127 000	137 000	10 000	7,87%	75 - Autres produits de gestion courante	25 000	25 000	0	0%
	66 - Intérêts des emprunts	615 000	600 000	-15 000	-2,44%	77 - Recettes exceptionnelles	158 000	400	-157 600	-100%
	67 - Charges exceptionnelles	350 000	230 000	-120 000	-34,29%	013 - Remboursement du personnel	20 000	15 100	-4 900	-25%
	022 - dépenses imprévus	0	0	0		sous-total mouvements réels	12 700 000	14 723 000	2 023 000	16%
	sous-total mouvements réels	10 768 000	12 475 000	1 707 000	15,85%	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF)	1 932 000	2 248 000	316 000	16%
	Ecritures d'ordre					Ecritures d'ordre				
	Dotat* aux amort. & écritures de cess° de l'actif	2 732 000	2 555 000	-177 000	-6,48%	Amortissement des subventions transférables	800 000	500 000	-300 000	-38%
	sous-total mouvements d'ordre	2 732 000	2 555 000	-177 000	-6,48%	sous-total mouvements d'ordre	800 000	500 000	-300 000	-38%
	Virement à la section d'investissement	0	193 000	193 000		002 - Excédent de fonctionnement reporté				
	Equilibre de la section de fonctionnement	13 500 000	15 223 000	1 723 000	13%	Equilibre de la section de fonctionnement	13 500 000	15 223 000	1 723 000	13%

I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES				RECETTES					
	BP 2022	Proposition BP 2023	Evolution 2022/2023	Evolution 2022/2023 %	BP 2022	Proposition BP 2023	Evolution 2022/2023	Evolution 2022/2023 %		
	001 - excédent d'investissement reporté				001 - excédent d'investissement reporté					
	1068 - Affectation de résultat des communes	0	0							
	Mouvements réels									
	Dépenses d'équipement	9 328 000	8 104 000	-1 224 000	-13%	Mouvements réels				
	20 - Immobilisations incorporelles	100 000	50 000	-50 000	-50%	Subventions et autres recettes d'équipement	750 000	810 000	60 000	8%
	21 - Immobilisations corporelles	1 488 000	1 402 000	-86 000	-6%					
	23 - Immobilisations en cours	7 740 000	6 652 000	-1 088 000	-14%	16 - Emprunt	8 912 000	8 046 000	-866 000	-10%
	16 - Remboursement capital des emprunts	2 266 000	3 000 000	734 000	32%	sous-total mouvements réels	9 662 000	8 856 000	-806 000	-8%
	sous-total mouvements réels	11 594 000	11 104 000	-490 000	-4%	Ecritures d'ordre				
	Ecritures d'ordre					Rembt avances forfaitaires sur marchés	200 000	200 000	0	0%
	Avances forfaitaires sur marchés	200 000	200 000	0	0%	Dotations aux amort. & écritures de cession de l'actif	2 732 000	2 555 000	-177 000	-6%
	Amortissement des subventions	800 000	500 000	-300 000	-38%	sous-total mouvements d'ordre	2 932 000	2 755 000	-177 000	-6%
	sous-total mouvements d'ordre	1 000 000	700 000	-300 000	-30%	Equilibre de la section d'investissement	12 594 000	11 804 000	-790 000	-6%
	Equilibre de la section d'investissement	12 594 000	11 804 000	-790 000	-6%					